

LE SUPER G EN COTENTIN

La Gislard

Dimanche 14 Avril 2024



Livre de Route

PICTOGRAMMES



HÔTELS



PEP 93

4 Rue Pierre Curie
50580 Portbail sur Mer
Tel : +33 (0)2 33 04 82 14

Brit Hôtel

12 Rue du Ferrage
50430 Lessay
Tel : +33 (0)2 33 45 60 01

VVF

13 Av. Pasteur
50580 Portbail sur Mer
Tel : +33 (0)2 33 04 80 84

La Pocatière

25 Bd. d'Alsace Lorraine
50200 Coutances
Tel : +33 (0)2 33 45 13 77

Le CAP

6 Rue du Port
50270 Barneville Carteret
Tel : +33 (0)2 33 53 85 89

Hôtel de Paris

8 Place de l'Église
50270 Barneville Carteret
Tel : +33 (0)2 33 93 17 60

Hôtel de Jersey

4 Rue de la Sablière
50270 Barneville Carteret
Tel : +33 (0)2 33 04 91 23

Hôtel des Isles

9 Bd. Maritime
50270 Barneville Carteret
Tel : +33 (0)2 33 04 05 99

OFFICIELS



COMPETITIONS

Directeur de l'épreuve : Mattéo Ruet : 07 69 36 26 17

Responsable Organisation : André Quentin : 06 87 90 52 75

Permanence : Mattéo Ruet : 07 69 36 26 17

Speaker : Daniel Mangeas

Photo-finish : Franck Brault

SERVICE MEDICAL

Denis Pillet : 06 10 69 94 12

COLLEGE DES COMMISSAIRES

Président du jury : Cédric MONGREVILLE

Membres du jury : David JEAN, Patrice TEFFAINE

Juge à l'arrivée : Roger HUARD

Arbitres moto : Philippe COURBE, Jean Francois PAIN

LOGISTIQUE

Responsable dossard : Mattéo Ruet

Responsable restauration : Marie-Jo Quentin

VEHICULES OFFICIELS

Responsable parc automobile : Patrick Leclerc

Chauffeurs :

Responsable moto : Jean-François Lavolo

Moto Info : L'Echappée

Dépannage Neutre : L'Echappée

HÔPITAUX

Ville	Etablissement	Adresse	Téléphone
Valognes	CHPC : Hôpital Simone Veil	1 Avenue du Huit Mai 1945	02 33 20 70 00
Cherbourg	CHPC : Hôpital Louis Pasteur	46 Rue du Val de Saire	02 33 20 70 00
Coutances	Centre Hospitalier de Coutances	2 Rue de la Gare	02 33 47 40 00
St-Lô	Centre Hospitalier Mémorial	715 Rue Henri Dunant	02 33 06 33 33

PERMANENCE

DIMANCHE 14 AVRIL DE 10H00 A 13H00

Mairie – 1 place Léon Le Souhaitier, 50490 Saint Sauveur Lendelin

Retrait des dossards : Mairie de 10h00 à 11h45

Réunion des Directeurs sportifs : Mairie à 12h00

Présentation des équipes et signature: Podium Région Normandie à 12h30

INFO PRATIQUE, ATTENTION !

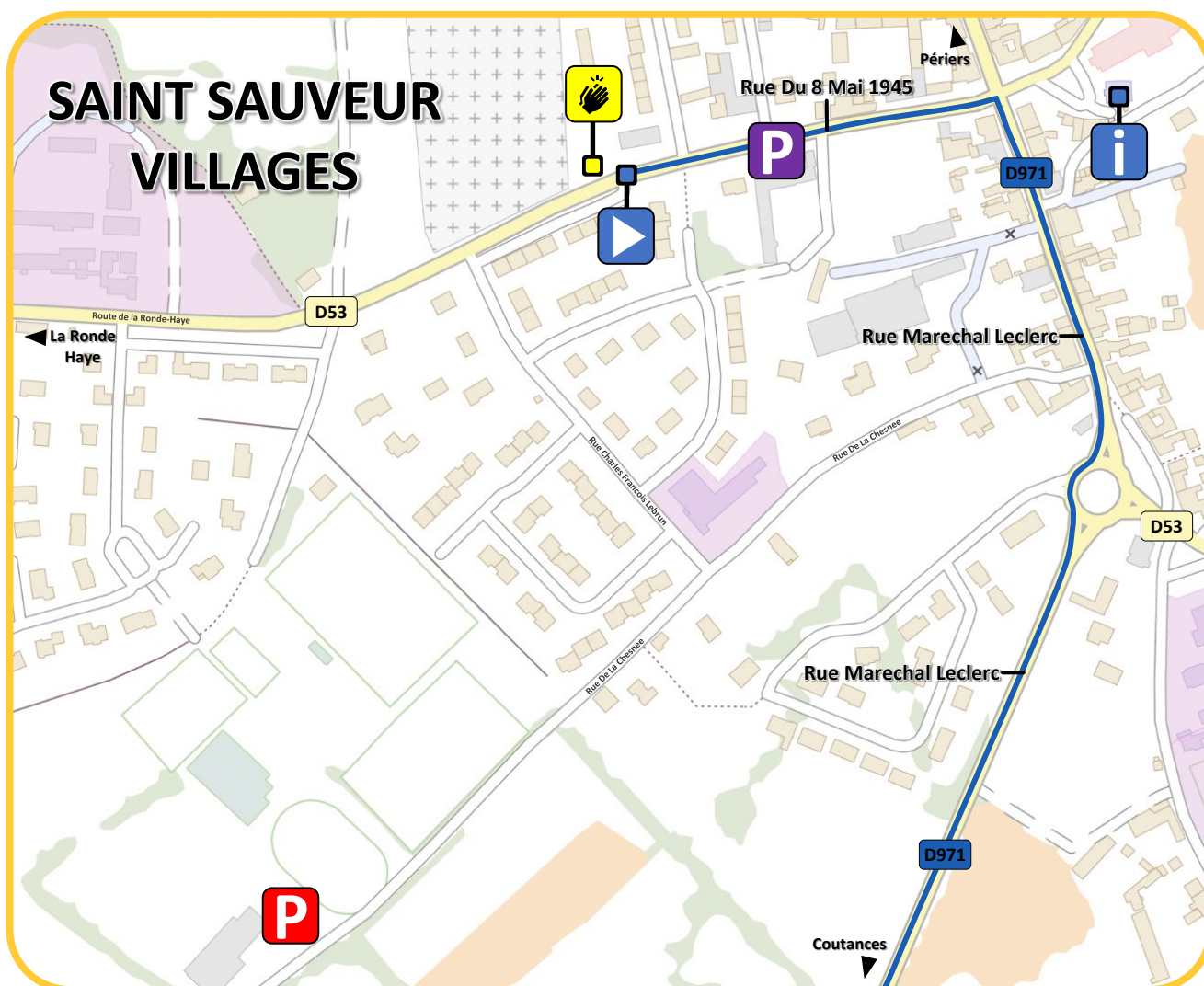
POUR LES COUREURS PARTICIPANT AUX 2 JOURS, LES DOSSARDS RESTE LES MEMES.
Les dossards devront être rendus à la permanence la dernière journée de participation (soit le Samedi soir ou le Dimanche soir).

SUIVEURS, ATTENTION !

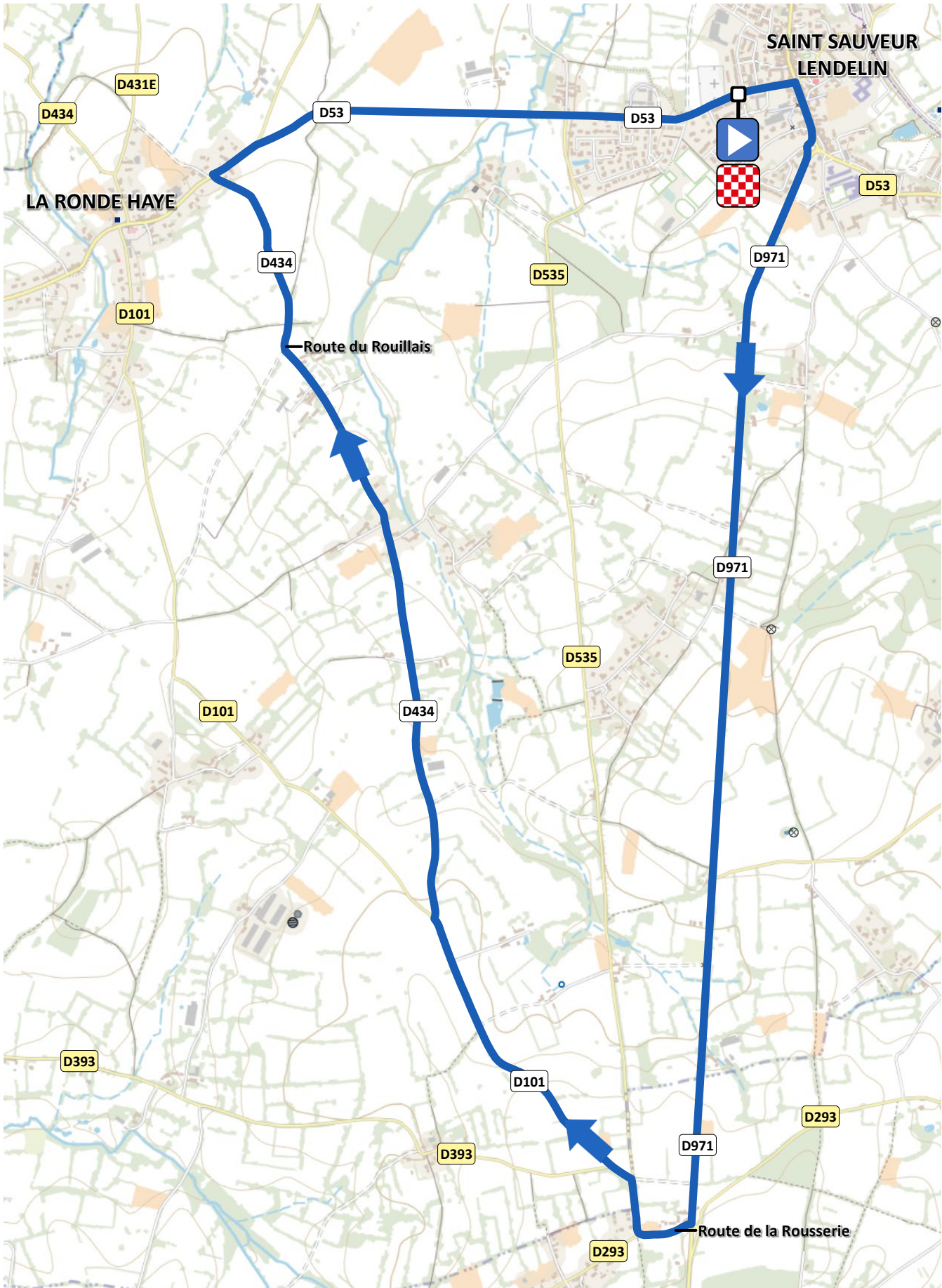
Tous les pilotes (autos et motos) évoluant à l'échelon course doivent être licenciés à la FFC et ne doivent pas avoir consommé d'alcool.

Radio Course Obligatoire : 157,575 (Les radios sont prêtées par L'échappée sur le parking officiels si vous n'en possédez pas).

PLAN DE DEPART



PLAN



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME

LE SUPER G EN COTENTIN

Gislard

5

Composition Course

10,0 km X 14 tours
Total de la Course : 140 km

▶ Départ

Km 0 – Rue Du 8 Mai
13h30

🚩 Arrivée

Km 140 – Rue Du 8 Mai
Largeur de la route : 6m50

ITINÉRAIRE HORAIRE



LE SUPER G EN COTENTIN

Gislard

6

KM				HORAIRES		
A parcourir	Parcours			45 km/h	43 km/h	41 km/h
140	0	D53	Rue du 8 Mai 1945	13:30:00	13:30:00	13:30:00
139,8	0,2	D971	Rue Maréchal Leclerc	13:30:16	13:30:17	13:30:18
139,3	0,7		Sortie de St Sauveur Lendelin	13:30:56	13:30:59	13:31:01
138,2	1,8		Le Grand Chemin	13:32:24	13:32:31	13:32:38
137,1	2,9		La Butte ès Moulins	13:33:52	13:34:03	13:34:15
136,5	3,5		La Grande Perque	13:34:40	13:34:53	13:35:07
135,9	4,1	D101	Route de la Rousserie	13:35:28	13:35:43	13:36:00
134,6	5,4		La Huerie	13:37:12	13:37:32	13:37:54
134,4	5,6	D434		13:37:28	13:37:49	13:38:12
133,1	6,9		Hotel Morel	13:39:12	13:39:38	13:40:06
132,6	7,4		Route du Rouillais	13:39:52	13:40:20	13:40:50
131,7	8,3	D53	Rue de la Péguchellerie	13:41:04	13:41:35	13:42:09
130,5	9,5		La Salmonerie	13:42:40	13:43:15	13:43:54
130	10		1 ^{er} Passage sur la Ligne (13)	13:43:20	13:43:57	13:44:38
120	20		2 ^e Passage sur la Ligne (12)	13:56:40	13:57:54	13:59:16
110	30		3 ^e Passage sur la Ligne (11)	14:10:00	14:11:52	14:13:54
100	40		4 ^e Passage sur la Ligne (10)	14:23:20	14:25:49	14:28:32
90	50		5 ^e Passage sur la Ligne (9)	14:36:40	14:39:46	14:43:10
80	60		6 ^e Passage sur la Ligne (8)	14:50:00	14:53:43	14:57:48
70	70		7 ^e Passage sur la Ligne (7)	15:03:20	15:07:40	15:12:26
60	80		8 ^e Passage sur la Ligne (6)	15:16:40	15:21:38	15:27:04
50	90		9 ^e Passage sur la Ligne (5)	15:30:00	15:35:35	15:41:42
40	100		10 ^e Passage sur la Ligne (4)	15:43:20	15:49:32	15:56:20
30	110		11 ^e Passage sur la Ligne (3)	15:56:40	16:03:29	16:10:59
20	120		12 ^e Passage sur la Ligne (2)	16:10:00	16:17:27	16:25:37
10	130		13 ^e Passage sur la Ligne (1)	16:23:20	16:31:24	16:40:15
0	140		Rue du 8 Mai 1945	16:36:40	16:45:21	16:54:53



Podium Gislard 2022

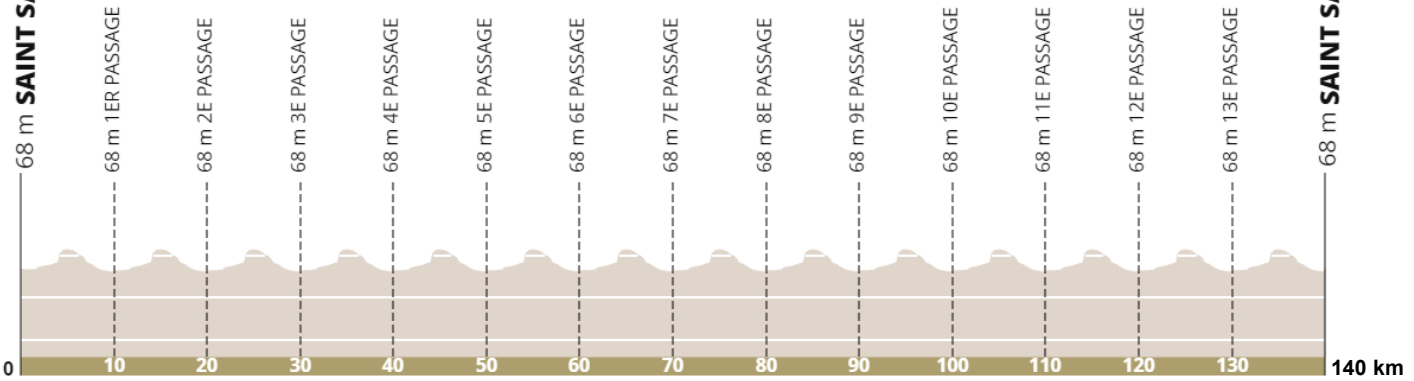
PROFIL



SAINT SAUVEUR VILLAGES

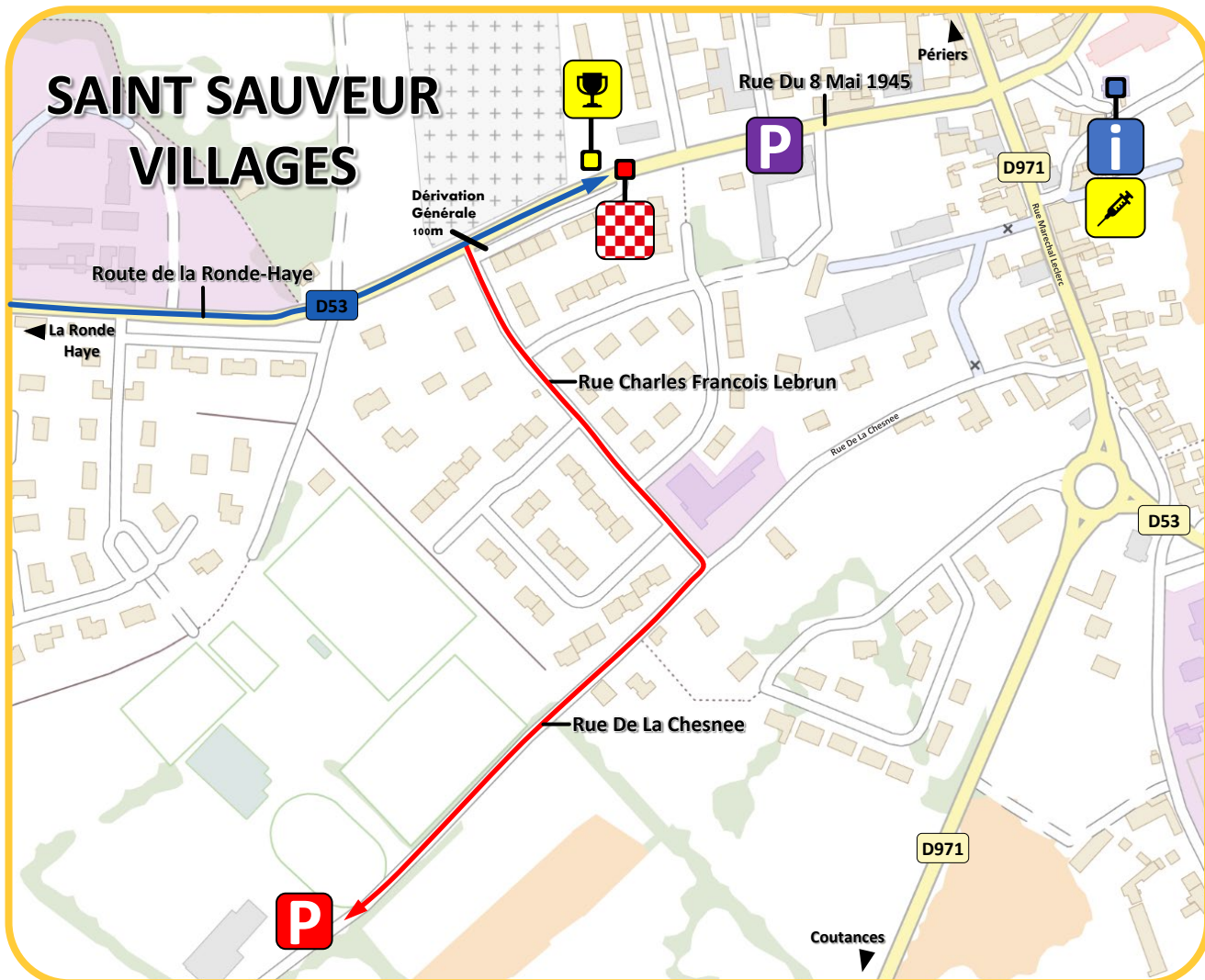


SAINT SAUVEUR VILLAGES



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME

PLAN D'ARRIVEE



LE SUPER GEN COTENTIN

Gislard

7

PROTCOLE

Les coureurs indiqués ci-dessous doivent se présenter au protocole dans un délai de 5 minutes après leur arrivée.

1) Classement individuel

- Les 3 premiers

2) Le Plus Combatif

3) Classement par équipe

L'équipe entière et le directeur sportif

4) Trophée de la Manche

Le Leader; Le Leader Open 1

PRIX

1) Classement individuelle (Prix FFC)

1 ^{er}	500 €
2 ^e	250 €
3 ^e	180 €
4 ^e	140 €
5 ^e	120 €

6 ^e	100 €
7 ^e	94 €
8 ^e	87 €
9 ^e	80 €
10 ^e	67 €

11 ^e	54 €
12 ^e	47 €
13 ^e	40 €
14 ^e	27 €
15 ^e	27 €

16 ^e	27 €
17 ^e	20 €
18 ^e	20 €
19 ^e	20 €
20 ^e	20 €

21 ^e	17 €
22 ^e	17 €
23 ^e	17 €
24 ^e	17 €
25 ^e	17 €

2) Classement par équipes (Prix FFC)

1 ^{er}	165 €
-----------------	-------

2 ^e	102 €
----------------	-------

3 ^e	63 €
----------------	------

4 ^e	52 €
----------------	------

5 ^e	30 €
----------------	------

3) Classement U23

1 ^{er}	50 €
-----------------	------

4) Classement Open 1

1 ^{er}	50 €
-----------------	------

5) Prix de la combativité

1 ^{er}	100 €
-----------------	-------

Total des Prix distribué : 2 617 €

REGLEMENT PARTICULIER



Article 1 | Organisation

L'épreuve LA GISLARD est organisée par l'AG Haye du Puits / Organisateur : André Quentin 47 rue du Père Albert – 50580 Portbail sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se déroule le dimanche 16 avril 2023.

Article 2 | Type D'Epreuve

L'épreuve est réservée aux athlètes hommes des catégories, Elite, Open 1. Elle est inscrite au calendrier national FFC. L'épreuve est classée en classe Élite Nationale.

Article 3 | Participation

Conformément au règlement FFC article 2.1.005 l'épreuve est ouverte aux équipes, et à titre individuel.

Article 4 | Permanence

La permanence de départ se tient dimanche 14 avril de 10h00 à 11h45 : Mairie, 1 place Léon Le Souhaitier, Saint Sauveur Lendelin. La confirmation des partants et le retrait des dossards et plaques de cadre par les responsables d'équipes se font à la permanence de 10h00 à 11h45. La réunion des Directeurs sportifs, organisée suivant le règlement FFC article 1.2.087, en présence des membres du Collège des Commissaires, est fixée à 12h00 et aura lieu à la permanence de l'organisation. Le contrôle des signatures des coureurs aura lieu à 12h30, suivi du départ à 13h30 Rue du 8 Mai.

Article 5 | Radio-Tour

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.575

Article 6 | Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par l'Echappée. Il est assuré au moyen de 2 véhicules et 1 moto.

Article 7 | Incidents dans les derniers kilomètres

Conformément à l'article 2.6.07 du règlement FFC, les dispositions relatives aux incidents de course dans les derniers kilomètres ne sont pas applicables à l'épreuve.

Article 8 | Modalités de ravitaillement

Une zone de ravitaillement est prévue D971 et est matérialisée (début et fin de zone de ravitaillement). En dehors de cette zone à pied, le ravitaillement à partir des véhicules. Il sera autorisé à compter du km 30 jusqu'aux 20 derniers km.

Article 9 | Délais d'arrivée

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur. Tout coureur isolé, pointé à plus de 10 minutes du peloton principal doit s'arrêter et quitter la course.

Article 10 | Classement

La course fait l'objet des classements suivants:

- Classement Individuel;
- Classement par Équipes;
- Classement du plus combatif;

a) Classement Individuel

Le Classement Individuel sera établi selon l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée.

b) Classement par Équipes

Le classement par Équipes s'établit par l'addition des places des 3 premiers de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au Classement Individuel.

c) Prix de la combativité

Il sera établi par les journalistes.

Article 11 | Prix

Les prix suivants sont attribués :

- Classement Individuel : 2005 / 25
- Classement par Equipes : 412 / 5

Le total général des prix (FFC) distribués à l'occasion de l'épreuve est de 2 417 €.

Article 12 | Anti-Dopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage se situe à la Mairie de Saint Sauveur Lendelin.

Article 13 | Protocole

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole dans un délai de 5 minutes après leur arrivée :

- Les 3 premiers de l'épreuve ;
- Le Premier Open 1;
- Le Premier U23;

Les vainqueurs des classement annexes suivants :

- La 1^{ère} équipe, le plus combatif ;
- Le Leader et le Leader Open 1 du Trophée de la Manche.

Article 14 | Pénalités

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.

RÉGION
NORMANDIE

Le
SUPER

LA MANCHE
LE DÉPARTEMENT



cm
COUTANCES
MER ET BOCAGE

leCotentin
COMPLAISANCE ET D'AMOUR, UN PATRIMOINE

Fond de carte : IGN / Profil : La Flamme Rouge

Gainsbarre Gislard Organisation
André QUENTIN
47, Rue du Père Albert, Portbail
50580 Portbail sur Mer